

|                                    |
|------------------------------------|
| REUNION DU SECTEUR TECHNIQUE 04/22 |
|------------------------------------|

**Compte-rendu n° 04/22 du 02.05.2022**

**Participants :** C. Lecomte, N. Montet, J-L. Chéron, A. Tournier, C. Malavergne, M. Faure, E. Pichon, A. Sarlandie, D. Fargeot, J-M. Lot, F. Marty, R. Courtois, F. Larzinière, K. Cario, Y. Grangier, C. Touze, C. Catard, M. Bournazeaud, S. Delerive, A. Valet-Narjou, A. Petit, V. Puydebois, S. Olthoff, A-M Lochou.

**Questions abordées :**

Rappel de dates,  
 Calendrier des réunions de secteur Septembre-décembre 2022,  
 Situation de trésorerie,  
 Comptage route des Mazades,  
 Contrat d'assurance du personnel pour 2022,  
 Un nouveau maraîcher au marché,  
 Restaurant scolaire.

**INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES**

**Rappel de dates :**

- Mardi 03 et mercredi 04 mai, parking du cimetière, de 8 h 30 à 18 h 30 sans interruption : distribution des sacs jaune,
- Mardi 03 mai : S. Delerive, N. Deprêtre et C. Lecomte participeront à la réunion des résidences d'écriture de nouvelle-Aquitaine qui se tiendra à la Maison Maria Casarès à Alloue (en Charente). Ils présenteront la Maison de la Dîme,
- Mercredi 04 mai, 18 h 15 : commission des travaux,
- Vendredi 06 mai, 18 h, salle du conseil : réunion du CMJ,
- Dimanche 08 mai, 10 h 30 : cérémonie au monument aux morts,
- Lundi 09 mai : arrivée de Séverine Vincent en résidence d'écriture,
- Mercredi 11 mai, 14 h, jardin pédagogique : « Lectures au potager », animation proposée par la responsable et les bénévoles de la bibliothèque,
- Jeudi 12 mai, école maternelle : à l'initiative de l'inspection académique : réunion de l'équipe pédagogique (à confirmer),
- Samedi 14 et dimanche 15 mai : fête communale,
- Lundi 16 mai, 19 h 15 : commission enfance-jeunesse,
- Lundi 16 mai, 20 h 30 : secteur société,
- Mercredi 18 mai, après-midi : visite de la légumerie de Bergerac,
- Samedi 21 mai, SdF, 21 h : théâtre, « Tout bascule » par La pièce Montée.

**Calendrier des réunions de secteur Septembre-décembre 2022 :**

**Le principe :** une réunion de secteur les lundis. Ces réunions sont espacées de 15 jours (sauf jours fériés ou autres empêchements) et se tiennent à 20 h 30.

|           | Secteur technique | Secteur société |
|-----------|-------------------|-----------------|
| Septembre | 05                | 19              |
| Octobre   | 03                | 17              |
| Novembre  | 07                | 21              |
| Décembre  | 05                | --              |

Situation de trésorerie : au matin du 02 mai : 134 937 €.

Comptage route des Mazades : le radar a été posé du 09 au 23 mars : débit moyen journalier : 1 186 véhicules, vitesse moyenne : 54 km/h (pour rappel : route de Beausoleil : 4 834 véhicules et 56 km/h, avenue du 08 mai : 1 272 et 62, route du Godet : 1 606 et 63)

Contrat d'assurance du personnel pour 2022 : Notre contrat avec la CNP Assurances est arrivé à son terme au 31 décembre dernier et nous avons dû le prolonger.

Compte tenu de notre sinistralité, le taux qui était de 2, 17 % est passé à 6, 02 %.

Cotisations 2020 : 16 107 €      Remboursement CNP : 31 840 €

Cotisations 2021 : 15 985 €      Remboursement CNP : 66 242 €

Notre cotisation pour 2022 devait être de 47 519 €.

Un nouveau maraîcher au marché : Mr Figuière, nouveau maraîcher récemment installé à Bassillac, devrait venir rejoindre notre marché dès la fin de ce mois.

## **DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE**

### **QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES**

Restaurant scolaire :

Sur la base de 233 421 €, nous a été notifié une subvention de l'Etat (DETR) de 30 %, soit 70 023 €.

Ci-dessous quelques points tels qu'ils sont présentés dans le programme d'exigences préparé par l'Assistance à Maîtrise d'œuvre (AMO) et sur lequel nous allons continuer de travailler avec la SEMIPER :

- Projet pour la confection de 4 à 500 repas par jour (400 sur place, 60 à emporter, plus de 25 en portage à domicile),
- Prévoir locaux permettant la préparation des légumes cultivés et récoltés en régie puis la conservation de ces légumes pour un réemploi dans les menus scolaires,
- Niveau de performance énergétique très élevé (E3-C1, E3-C2),
- Maximisation des apports solaires hivernaux et minimisation de la surchauffe d'été, conception des protections solaires et favorisation de l'accès à la lumière naturelle, renouvellement correct de l'air intérieur et chasse aux déperditions thermiques,
- L'équipe de maîtrise d'œuvre devra obligatoirement concevoir un projet privilégiant dans tous les cas l'emploi de bois, de paille et de matériaux biosourcés, géo-sourcés et/ou recyclés,
- Exécution d'ouvrages en bétons et mortiers de chanvre,
- Le bâtiment sera conçu prioritairement en matériau « bois », qui devra être présent en ossature, en charpente et en clos-couvert. La maîtrise d'œuvre privilégiera des essences disponibles à l'échelle régionale,
- Il est prévu une terrasse couverte pour la prise des repas en extérieur,
- Le traitement acoustique et l'ambiance générale des salles devront être particulièrement étudiés,
- L'équipe de maîtrise d'ouvrage devra partager le plus en amont possible son projet d'organisation des espaces avec les personnels utilisateurs du restaurant scolaire,
- Calendrier prévisionnel : phase des concours : 5 mois, études architecturales : 7 mois, travaux : 15 mois, La restauration devra être opérationnelle pour la rentrée 2024.

## **QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL**

### **ELU CHARGE DE LA PRESENTATION**

